

10 juil 2020 -19:35

Conseil des ministres du 10 juillet 2020

Un Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 10 juillet 2020, sous la présidence de la Première ministre Sophie Wilmès.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

10 juil 2020 -19:35

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2020

Nomination d'un juge auprès de la Cour constitutionnelle

Sur proposition de la Première ministre Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination d'un juge d'expression française auprès de la Cour constitutionnelle.

Sur la base d'une liste double présentée par le Sénat, Thierry Detienne, ancien membre de la Chambre des représentants, ancien membre du Parlement de la Région wallonne et ancien membre du Parlement de la Communauté française est nommé comme juge d'expression française auprès de la Cour constitutionnelle.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Première ministre, chargée de Beliris et des
Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@premier.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@premier.fed.be

10 juil 2020 -19:35

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2020

Prolongation du mandat de l'administrateur général adjoint de la CAPAC

Sur proposition de la ministre de l'Emploi Nathalie Muylle, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel renouvelant la prolongation du mandat de l'administrateur général adjoint de la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage (CAPAC).

La période couverte par le troisième renouvellement du mandat de Luc Meerkens en tant qu'administrateur général adjoint de la CAPAC se termine le 21 juillet 2020. Le comité de gestion de la CAPAC a demandé à la ministre de l'Emploi de renouveler le prolongement du mandat de Luc Meerkens jusqu'à la désignation d'un nouvel administrateur général adjoint.

Son mandat est donc prolongé de six mois à partir du 22 juillet 2020.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Nathalie Muylle, ministre de l'Emploi, de l'Economie et des
Consommateurs, chargée de la Lutte contre la pauvreté, de
l'Égalité des chances et des Personnes handicapées
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@muylle.fed.be

10 juil 2020 -19:35

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2020

Lutte contre les salmonelles zoonotiques chez les volailles

Sur proposition du ministre de l'Agriculture Denis Ducarme, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la lutte contre les salmonelles zoonotiques chez les volailles.

Le projet reprend les dispositions pratiques du Programme national de lutte contre les salmonelles chez les volailles, conformément au règlement européen (CE) n° 2160/2003 sur le contrôle des salmonelles et d'autres agents zoonotiques spécifiques présents dans la chaîne alimentaire.

Le projet est une nouvelle version de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif à la lutte contre les salmonelles chez les volailles dont le but est de concorder avec la nouvelle réglementation en matière d'enregistrement des exploitations de volailles. D'autres modifications visent à tenir compte de certaines recommandations de la Commission européenne. Le projet définit la vaccination obligatoire des poules pondeuses et des volailles de reproduction, le monitoring et les mesures à prendre en cas de bande positive à un sérotype Salmonella à combattre et, pour les dindes, le monitoring et les mesures à prendre. Un monitoring spécifique et des mesures sont également imposés pour la détention de poulets ou de dindes, pour la vente directe de viandes fraîches ainsi que pour la détention de poulettes pondeuses pour la vente à des particuliers. Le projet impose également un monitoring des autres espèces de volailles.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Denis Ducarme, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale, chargé des Grandes villes
Avenue de la Toison d'Or 87 bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<https://ducarme.belgium.be>

Mathilde Vandenhoeke
Attachée de presse - porte-parole
+32 2 541 63 67
+32 478 70 09 92
mathilde.vandenhoeke@ducarme.fgov.be

10 juil 2020 -19:35

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2020

Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 21 décembre 2018 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.

Il s'agit de marchés publics, contrats, subsides, subventions ou autres dépenses soumises à la prudence budgétaire et concernant les domaines suivants :

- Fonction publique
- Politique scientifique
- Sécurité et Intérieur
- Energie
- Mobilité
- Affaires étrangères
- Défense

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Première ministre, chargée de Beliris et des
Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@premier.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@premier.fed.be

10 juil 2020 -19:35

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2020

Financement de skeyes suite à la pandémie due au Covid-19

Sur proposition du ministre chargé de skeyes François Bellot, le Conseil des ministres a pris une série de décisions dans le cadre du financement de skeyes, suite à la crise sanitaire due au Covid-19.

Suite à la crise, skeyes fait face à une diminution très importante de son volume d'activités qui engendrera un déficit de trésorerie important. D'après les estimations actuelles, la trésorerie sera épuisée au quatrième trimestre 2020. Une aide financière de l'Etat est nécessaire dès le mois de juillet 2020 pour conserver un seuil de trésorerie suffisant pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise publique.

Le Conseil des ministres a dès lors approuvé :

- le paiement avancé de la partie des redevances terminales à charge de l'Etat fédéral en 2020 (environ 15 millions d'euros) à hauteur du montant budgété par l'Etat pour l'année 2020
- l'octroi d'une dotation à skeyes de 45 millions d'euros, dont 20 millions d'euros remboursables, pour assurer la pérennité opérationnelle et financière de l'entreprise publique en 2020 et pour assurer le paiement de la contribution de l'Etat belge à l'Agence Eurocontrol
- le texte du projet d'avenant au troisième contrat de gestion conclu le 11 avril 2014 entre l'Etat et skeyes, afin que celui-ci puisse être présenté à la commission paritaire et au conseil d'administration de skeyes

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

François Bellot, ministre de la Mobilité, chargé de skeyes et de la Société nationale des chemins de fer belges
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+32 2 238 28 00
<https://bellot.belgium.be>

Melisa Blot
Porte-parole
+32 471 44 92 49
melisa.blot@bellot.fed.be

Jasper Pillen
Porte-parole
+32 472 78 89 17
jasper.pillen@bellot.fed.be

10 juil 2020 -19:35

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2020

Renouvellement de la prolongation du mandat du directeur général de Fedasil

Sur proposition de la ministre de l'Asile et la Migration Maggie De Block, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le renouvellement de la prolongation du mandat du directeur général de l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil).

Etant donné que la procédure lancée pour désigner le prochain directeur général de Fedasil n'est pas encore finalisée, et compte tenu de la nécessité de garantir la bonne gestion de l'Agence, le Conseil des ministres approuve le renouvellement de la prolongation du mandat de Jean-Pierre Luxen en tant que directeur général, pour une période de 6 mois à partir du 15 juillet 2020.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé
publique, et de l'Asile et la Migration
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 528 69 00
<https://www.deblock.belgium.be>

Florent Baudewyns
Porte-parole (FR)
+32 474 88 30 17
florent.baudewyns@minsoc.fed.be

Peter Poulussen
Porte-parole (NL)
+32 475 95 11 68
peter.poulussen@minsoc.fed.be

10 juil 2020 -19:35

Appartient à [Conseil des ministres du 10 juillet 2020](#)

Marchés publics pour le SPF Intérieur

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement de deux marchés publics relatifs à la fourniture de véhicules porte-conteneurs.

Il s'agit des marchés suivants :

- une procédure ouverte pour la fourniture et l'entretien de véhicules porte-conteneurs – châssis surélevés – destinés à la Protection civile, pour une période de six ans
- une procédure ouverte pour la fourniture de véhicules porte-conteneurs destinés aux services de secours belges, pour une période de six ans

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
chargé du Commerce extérieur
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13

Erik Eenaerts
Porte-parole
+32 477 54 75 03
erik.eenaerts@ibz.fgov.be